



DECLARATION LIMINAIRE FSU
CSA-D du Mardi 4 Février 2025

En pleine discussion du budget de l'État, nous débattons aujourd'hui des moyens que les établissements recevront pour leur fonctionnement durant l'année 2025-2026. Alors même que François Bayrou, ministre de l'Éducation nationale de 1993 à 1997, qualifie, lors de son discours de politique générale du 14 janvier 2025, la politique éducative menée de « plus grand de nos échecs », nous ne constatons toujours aucun changement dans les politiques mises en œuvre.

À la fragilisation des formations d'enseignants, à la dégradation des conditions de travail, à la baisse du recrutement, aux changements fréquents des programmes scolaires, aux effectifs de classe parmi les plus élevés de l'UE au collège, il faut désormais ajouter l'instabilité politique comme explication supplémentaire des difficultés du système éducatif français. Mme Borne étant le cinquième ministre de l'Éducation nationale de l'année 2024 !

Mais avant d'aborder la question des moyens, nous tenons à exprimer notre indignation face à l'intervention des forces de l'ordre dans un établissement de Moselle la semaine dernière, visant à faire appliquer une mesure d'éloignement à l'encontre d'une élève de 15 ans. Et bien que, dans cette affaire, chacun ait reconnu son erreur et que notre ministre ait rappelé la circulaire Valls prise en 2013 suite à l'affaire Léonarda, force est de constater que les discours ambiants de nos politiques semblent bien vite faire oublier les droits fondamentaux des enfants et de nos élèves. Nous souhaitons nous assurer que vous avez pris toutes les mesures nécessaires auprès des chefs d'établissement pour que cette situation ne se reproduise pas chez nous.

De plus, alors que nous commémorons les 10 ans des attentats contre la rédaction de *Charlie Hebdo* et du *Super U de l'Hyper Cacher*, alors que plusieurs professeurs ont été assassinés par des fanatiques religieux en raison de leur engagement et de leur enseignement, nous ne comprenons pas pourquoi notre Premier ministre ne s'attache pas aux faits et préfère s'égarer dans des considérations sur une soi-disant « submersion » d'une immigration qui, selon l'INSEE, représente une augmentation annuelle de 150 000 personnes, soit seulement 0,25 % de notre population. Pendant ce temps, le ministre de l'Intérieur, M. Retailleau, ne trouve rien de plus urgent que d'hystériser le débat sur le port du voile, qu'il s'agisse des mères accompagnatrices en sortie scolaire ou des étudiantes à l'université. Cette banalisation des idées d'extrême droite constitue un véritable danger pour notre démocratie et expose inutilement nos collègues sur le terrain en attisant le fanatisme de certains.

Dans un autre registre, mais tout aussi impactant au quotidien pour nos collègues, nous dénonçons avec indignation l'annonce, du jour au lendemain, de la fermeture de la plateforme Adage sans aucune sommation. Ces fonds soutiennent pourtant l'ouverture de

l'école à la culture. Après avoir amputé la part collective du Pass Culture de 25 millions d'euros cette année, la chasse aux économies semble lancée. Nous dénonçons une absence totale de pilotage dans cette affaire : aucun choix ne sera posé, aucune priorité définie, seule une course de vitesse à l'inscription avant fermeture. Une nouvelle forme de concurrence malsaine entre établissements est en train d'émerger. Nous rejetons ces choix politiques et condamnons ce pilotage qui aboutira inévitablement à nourrir le sentiment de « métier empêché » chez nos collègues.

Après les menaces autour du non-paiement des HSE et la fermeture précipitée, en une journée, de la signature du Pacte en mai dernier, après la non-reconduction de nombreux contractuels en décembre dans plusieurs académies, malgré un engagement sur l'année, la fermeture soudaine de la plateforme Adage illustre une nouvelle forme de gouvernance. Il est évident que le gouvernement dissimule, derrière des décisions budgétaires, ce qui relève avant tout de choix politiques.

En sept ans, le second degré public a accueilli 7 741 élèves supplémentaires tout en perdant 8 865 postes. Pour maintenir le taux d'encadrement de 2017, il manquerait aujourd'hui plus de 10 000 emplois dans le second degré ! Cette réalité nationale se traduit jusque dans notre département : les établissements sont de moins en moins différenciés, et les classes ne cessent de se surcharger. Les victimes de ces politiques sont avant tout les élèves les plus défavorisés.

Pour le collègue

Suite à l'invalidation du conseil d'état du décret sur « le choc des savoirs », il n'y a plus de texte règlementaire imposant les groupes de besoin en 6eme et 5eme, c'est donc les textes de 2023 qui devraient être appliqués. Le ministère s'entête à maintenir ce dispositif malgré un nouveau vote unanime pour leur abandon en CSE et le bilan réalisé par le SNES-FSU auprès des collègues qui en montre les côtés néfastes : la stigmatisation, le tri scolaire et social des élèves, et une très forte dégradation des conditions de travail (emplois du temps des personnels et des élèves, surcharge de travail, pression pour imposer des pratiques pédagogiques, remise en cause de la liberté pédagogique, fin des dédoublements dans d'autres disciplines,...). De plus une vingtaine d'établissements ne reçoivent aucune dotation complémentaire pour mettre en place les groupes de besoins.

Et que dire de l'Accompagnement pédagogique pour les 4eme/3eme qui est financé à hauteur de 130h pour 73 établissements, soit pour 29 établissements 1 demi-heure/semaine et par niveau.

Concernant les lycées, la hausse démographique se poursuit et cela se répercute sur les dotations : +155 élèves pour +402 Heures. Mais au-delà de cette augmentation, c'est le ratio HP/HSA, qui diminue encore une fois : 301 HSA en moins pour 641 HP en plus, permettant une légère augmentation du H/E. C'est une bonne nouvelle car cela va dans le sens de stabilité des équipes et du maintien des postes dans les lycées. Mais cela ne doit pas être une raison pour promouvoir les pactes, plus grosse désillusion du gouvernement précédent.

Cependant, nous notons que Vinci (-36), les Eucalyptus, Manouchian (-32), La montagne, Matisse (-46) voient leurs effectifs baisser avec une dotation de fait qui baisse également de plus de 30h, voire jusqu'à 53H soit entre 2 et 3 postes de certifié.

En étudiant attentivement les chiffres, on peut également noter des « disparitions d'élèves entre le niveau seconde et première. C'est la seconde fois que nous en faisons la remarque et souhaitons avoir quelques éclaircissements sur cela, comme nous vous l'avions déjà demandé il y a 1 ou 2 ans : il s'agit des lycées Renoir, Carnot, Goscinny, Amiral de Grasse, De Tocqueville, Eucalyptus, Manouchian, Masséna, Parc Impérial, Simone Veil, Matisse

Renoir	665	490	98	-50
Carnot	542	390	24	-99
Goscinny	315	140	89	-68
Amiral de Grasse	385	269	59	-54
De Tocqueville	380	245	89	-30
Eucalyptus Lycée	255	125	95	-17
Manouchian	488	335	112	-33
Masséna	382	285	18	-74
Parc Impérial	570	410	94	-62
Simone Veil	391	292	56	-27
Matisse	359	254	80	-28

Ces disparitions sont beaucoup plus nombreuses que les années précédentes, et nous souhaiterions en connaître les raisons.

Au niveau de l'Ecole Inclusive, si nous saluons l'ouverture de 2 dispositifs et la volonté départementale de créer un dispositif ULIS par collège, nous constatons malgré tout que le compte n'y est toujours pas. Pour la rentrée prochaine il est annoncé 784 élèves en collège pour 670 places. Le nombre d'élèves notifiés par la MDA ne cesse d'augmenter. Les élèves accueillis en ordinaire le sont de plus en plus en raison d'un manque de place en instituts spécialisés. L'Ecole ne peut se substituer au médico-social. Pour les personnels comme pour les enfants en situation de handicap et leurs familles, la situation actuelle n'est plus tenable, l'école ne parvient plus à accueillir comme il se doit les élèves qui lui sont confiés, c'est inacceptable. Il y a urgence à donner les moyens pour que l'école inclusive fonctionne.

L'effet « papillon » de ces orientations croissantes en ULIS collège, résulte sur un nombre d'élèves en LP qui dépasse trop largement l'effectif de 10 élèves par dispositif. Les postes de coordonnateur doivent donc être doublés dans tous les LP dépassant cet effectif comme il l'a été fait au LP Magnan. Il n'est pas acceptable que ces dispositifs soient à 19 et 20 (Vauban, Les Palmiers, Escoffier, Hutinel).

La FSU dénonce depuis plusieurs années des annonces ministérielles qui prônent une Ecole Inclusive sans les moyens nécessaires pour appliquer correctement les lois. Force est de constater que cela ne changera pas à la rentrée prochaine.

Pour les LP, depuis la rentrée 2024, c'est une nouvelle réforme qui s'applique pour les classes de terminales Bac Pro. Dans les établissements, c'est à la fois le chaos et l'incompréhension : « Comment mettre en œuvre le parcours différencié sur des grilles dont les intitulés sont parfois abscons et inadaptés ». « Pourquoi mettre en œuvre une énième réforme qui réduit les enseignements de 5 semaines au profit de PFMP non évaluées ? ». C'est une violence institutionnelle qui est faite aux professeurs et à leurs élèves issus pour la majeure partie d'entre-elles et eux de milieux défavorisés.

Cette réforme n'a qu'un seul objectif réformer organiser le tri des élèves entre ceux qui potentiellement, avec des moyens ridicules, pourront suivre en post bac et ceux qui vont alimenter un vivier de main d'œuvre pour les métiers en tension.

Concernant l'analyse des documents pour les LP, au SNUEP, nous continuons à vous demander les fiches structures des établissements afin de pouvoir travailler correctement sur les dotations et faire notre travail d'élus-es.

Pour la rentrée 2025, 264 élèves supplémentaires seront accueillis en LP.

Si les ouvertures et les augmentations de capacités permettent l'accueil de 93 élèves, pour les 171 élèves restants, il faudra pousser les murs et prendre le risque de voir les conditions d'enseignement se dégrader, d'autant que le H/E est en légère diminution par rapport à la RS2024.

Nous voudrions quand même vous remercier pour les choix faits plutôt en faveur des heures postes que des HSA. Nous veillerons à ce que cela se traduise en ouvertures réelles de postes.

Nous rappelons hélas que la période de la DGH reste une période de tension entre les équipes et la direction. La préparation des TRMD doit se faire de façon concertée et démocratique ; les volumes complémentaires d'heures professeurs doivent être appliqués dans le respect de la transparence. Nous continuons à dénoncer au SNUEP la globalisation de ces volumes complémentaires en Bac Pro dont la répartition est laissée au seul bon vouloir des directions et implique donc un rapport de force, parfois même au sein des équipes. Le SNUEP exige des seuils de dédoublement par discipline, seuls garants d'équité et d'efficacité pour les élèves.

Pour terminer au SNUEP nous continuons à demander le retour des examens en juin pour nos élèves de terminale. C'est toute la philosophie de cette réforme qui doit être combattue. L'enseignement professionnel public ne peut avoir comme seule ambition l'insertion professionnelle immédiate des jeunes, sans l'acquisition de tout ce qui est nécessaire à leur émancipation.

Enfin, comme tous les ans, nous vous demandons de rappeler aux chefs d'établissement, le rôle du CA qui est responsable de la répartition des moyens pédagogiques donnés à l'établissement, et qui doit adopter la répartition de ces moyens avant d'en faire la remontée à vos services. Il serait peut-être intéressant de rappeler que cette décision revient au CA et non pas au président du CA.